

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Dimanche 2 Avril 2017

Le quorum étant atteint M. Piriou président ouvre l'Assemblée à 11 h en souhaitant la bienvenue à la quarantaine de membres présents. Il rend compte des activités de l'exercice 2016. Ce rapport ainsi que celui de Mme Robbes, trésorière, sont illustrés par un diaporama réalisé par Mme Doret. M. Piriou rappelle que les permanences hebdomadaires aux Archives Départementales continuent d'être assurées chaque mercredi, de 10 h à 17 h, y compris pendant la période estivale, dans les locaux mis à notre disposition par le Conseil Départemental. Les réunions mensuelles se tiennent toujours à la Maisons des Associations, rue Jean Monnet, où nous sommes hébergés par la ville de Chartres. Bien qu'étant suivies par un certain nombre d'habitues ces réunions connaissent cependant une moins grande affluence que par le passé. Cette année nous avons organisé 2 séances de dédicaces à Chartres : l'une lors de la réunion du 9 janvier où la conférence d'Alain Denizet sur l'Affaire Brière a suscité un vif intérêt et de nombreuses questions, et l'autre lors de la journée d'échanges et de consultations avec l'intervention d'Alain Bouzy qui nous a présenté son livre sur la Bande d'Orgères. Au niveau local, comme les années précédentes, nous étions présents aux différents Salons des Associations le premier week-end de septembre, à Dreux et Nogent-le-Rotrou et sur deux jours à Chartres, ce qui nous a permis de faire quelques adhésions sur les 3 sites. Au niveau régional la S.G.E.L., représentée par trois membres délégués, a participé aux réunions de l'U.G.C. Val de Loire, à Nevers le 5 mars et à Saint-Jean le Blanc (siège du Loiret Généalogique) le 10 septembre 2016. Nous avons été également présents au Forum Régional organisé cette année par le C.G.L.C. qui fêtait son cinquantième anniversaire. Cette manifestation qui s'est déroulée le dimanche 2 octobre à Mer (41) nous a permis de prendre des contacts intéressants. Par contre nous n'avons pu être présents à Généa qui se tient tous les 2 ans à Paris dans la cour de l'hôtel Soubise. Pour ce qui est de nos publications, le bulletin trimestriel S.G.28, organe de liaison de la société, qui peut être reçu sous format papier ou dématérialisé, reste toujours très apprécié par les adhérents. Par ailleurs 21 nouvelles tables ont été éditées totalisant plus de 30 000 actes. La S.G.E.L. a fait l'acquisition de 8 ordinateurs portables, notamment pour la consultation des tables sur fichiers PDF lors des permanences, et d'un rétro projecteur qui pourra être utilisé pour des séances de formation. A ce propos M. Piriou invite les personnes qui seraient intéressées à nous retourner le questionnaire distribué à chaque membre présent, proposant une aide au maniement informatique ou à certains logiciels (Nimègue, Généatic, Hérédis), aide qui pourra être mise en place dès la rentrée prochaine. Enfin il est à signaler que notre site internet « relooké » est opérationnel depuis décembre dernier et qu'il sera présenté à l'issue de l'Assemblée pour ceux qui ne le connaissent pas encore. C'est l'aboutissement d'un long travail réalisé tout au cours de l'année par l'équipe informatique en liaison avec le prestataire. En conclusion M. Piriou fait remarquer que le milieu associatif en généalogie connaît un certain déclin et une baisse générale du nombre d'adhérents depuis la mise en ligne des archives, que le renouvellement de génération ne se fait pas et qu'en conséquence

nous ne pouvons plus fonctionner comme il y a 30 ou 40 ans. Il émet le souhait que notre cercle puisse s'adapter et composer avec les nouvelles technologies. Il rappelle que l'entraide et le partage de nos expériences sont nos atouts pour pérenniser nos associations. Enfin il adresse au nom de tous des remerciements aux bénévoles qui assurent les permanences, à l'équipe informatique ainsi qu'à celle de rédaction du bulletin.

Mme Louvet rend compte de l'activité de la section de Nogent-le-Rotrou. Les permanences autrefois se tenaient dans le centre socio-culturel, un mercredi ce qui était un handicap. Désormais elles se tiennent un samedi dans la maison des associations avec l'accord de la mairie. Malgré 2 étages à monter, le local est plus fonctionnel. La section a participé au Forum des associations et a bénéficié de 2 articles dans la presse locale. Une subvention municipale a été versée en 2016.

M. Pinsard rend compte de l'activité de la section drouaise qui compte 22 membres. Les permanences sont régulièrement suivies par 9 à 16 personnes. La section a participé à la journée des associations, le stand était particulièrement bien placé. M. Pinsard fait remarquer que la section possède une bibliothèque intéressante mais regrette qu'elle ne soit pas suffisamment consultée. Il adresse ses remerciements à Mme Courbe qui prend une part active à l'élaboration du bulletin et à M. Fréné qui a commencé le dépouillement de Senonches. Enfin il émet le souhait que la section puisse organiser une exposition.

Les rapports d'activité sont approuvés à l'unanimité.

Mme Robbes trésorière donne lecture du rapport financier : Le résultat au 31.12.2016 ressort en excédent à 852.71 € après amortissements et provisions de 2 165.14 €. Les postes principaux de dépenses étant les frais postaux, les fournitures administratives, les redevances du photocopieur, les frais de déplacements et les frais de personnel (lesquels bénéficient d'une aide de l'Etat). Les produits proviennent des cotisations et abonnements qui sont en légère diminution, de la vente des tables, des produits financiers et de Bigenet. Le total du bilan ressort à 49 772.89 €. L'excédent sera affecté aux fonds propres de 47 256.28 €. Elle rappelle qu'une secrétaire avait été recrutée en octobre 2015. Le renouvellement de son contrat est à l'étude. Par ailleurs une révision des cotisations à compter de 2018 est proposée à l'Assemblée :

- Formule 1 à 18 € donnant le droit de consulter la base sur place et la possibilité d'acheter tables et publications de la Société.
- Formule 2 à 28 € donnant accès à la base en ligne et l'envoi des 4 bulletins en PDF
- Formule 3 à 40 € donnant accès à la base en ligne et l'envoi des 4 bulletins papier
- Formule 4 à 60 € pour les associations donnant accès à la base en ligne et l'envoi des 4 bulletins papier.

Mme Robbes indique que M. Dubois étant entré au Conseil d'Administration il n'y a pas de vérificateur aux comptes cette année. Toute personne que cela intéresserait est priée de la contacter.

Quitus est donné à Mme Robbes.

Election du tiers sortant : Mmes Billard, Cintract et Louvet, MM. Escobar, Ozanne et Pinsard sont réélus. Mme Josselyne Vivien est élue en remplacement de M. Anceaume démissionnaire.

Questions diverses :

- Il est demandé si, malgré l'adoption du logiciel Nimègue, il est encore possible de saisir en BMS. La réponse est affirmative.
- Certains membres aimeraient savoir s'il est préférable d'utiliser Génétique ou Hérédis. Il est répondu qu'il n'y a pas de logiciel préférable à l'autre. Il y a 2 logiciels donc 2 façons de saisir. On fait remarquer néanmoins qu'il y a plus d'aide pour Hérédis.
- On demande si nous serons bientôt sur Généabank. Cela est envisagé d'ici septembre prochain. On y aura les fichiers que l'on trouve sur le site.

Il est ensuite procédé à la présentation du nouveau site de la S.G.E.L. par Mme Doret et M. Rebiffé. Sur diaporama les différentes rubriques sont présentées et des exemples de recherches dans la base de données sont donnés ainsi que la marche à suivre en cas de perte du mot de passe. Il est envisagé d'étoffer le site en y insérant l'histoire des communes, les photos des lacunes (photos prises en mairie) et éventuellement, avec l'accord de l'auteur, les relevés effectués par M. Bordier.

L'assemblée est close à 12 h 30.